



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E46899

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2023

ÉDITÉ LE 23/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1968

Forme juridique : SARL

Capital : 39 008

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : 408 551 422 00046

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 85.06204

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6954384804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6954384804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : THIBAudeau ET FILS SARL

45, RUE DU COMMERCE
85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone : 02 51 37 33 01

Fax : 02 51 37 88 29

Portable :

Site Internet : www.thibaudeauetfils.com

E-mail : compta@thibaudeauetfils.com

Responsabilité légale :

THIBAudeau FRANCKY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 27

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	30/09/2021
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/09/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	30/09/2021
o Fenêtres de toit	30/09/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.